

Chères camarades, chers camarades,

Le calendrier électoral poursuit sa montée en puissance : après la nomination en juin de nos deux candidats germanophones au Conseil-exécutif, Evi Allemann (candidate sortante) et Reto Müller (nouveau candidat), le prochain congrès portera sur la candidature pour le siège attribué au Jura bernois. Avec une première pour ces élections : le PS et les Vert-e-s du canton de Berne ont opté pour une approche commune et décidé d'unir leurs forces derrière la candidature de gauche la plus solide. Des primaires régionales seront donc organisées, et la section du Grand Chasseral a d'ores et déjà proposé la candidature d'Hervé Gullotti. Le 11 août 2025, le PS Grand Chasseral et les Vert-e-s Grand Chasseral ont décidé de soutenir la candidature d'Hervé Gullotti pour le siège du Jura. La nomination définitive aura lieu lors de notre congrès cantonal.

Je me félicite de pouvoir compléter la liste rose-verte grâce à cette nomination, et je me réjouis de mener, aux côtés de tous les candidat-e-s et membres du PS et des Vert-e-s, une campagne électorale engagée en faveur de la majorité de gauche.

Ce congrès sera aussi marqué par un moment d'émotion : le vice-président Michel « Grosi » Grossenbacher quitte ses fonctions. Nous lui rendrons hommage pour son engagement et lui adresserons tous nos vœux de réussite pour la suite. Il n'y aura cependant pas de nouvelle élection pour le moment, le congrès ayant déjà élu les nouveaux membres de la vice-présidence en juin.

Je me réjouis à la perspective d'un congrès passionnant et couronné de succès.


Zora Schindler
Secrétaire dirigeante du parti

Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), PS Queer du canton de Berne, les membres de la Commission de gestion, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Les invités d'honneur, le PS Suisse, l'Union syndicale du canton de Berne

ORDRE DU JOUR

Heure	Points à l'ordre du jour
19.15	1. Ouverture et accueil par la présidence
	2. Élections pour le congrès <ul style="list-style-type: none">▪ Scrutateurs/trices▪ Commission de vérification des mandats▪ Bureau électoral▪ Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3. Approbations <ul style="list-style-type: none">▪ Règlement du congrès▪ Règlement des affaires▪ Procès-verbal du congrès du 28.06.2025 (publié sur le site Web)
19.30	4. Nomination de la candidature au Conseil-exécutif du Jura bernois
20.00	5. Consignes de vote pour les votations du 30.11.2025 <ul style="list-style-type: none">5.1 Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen »5.2 Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »
20.15	6. Départ du vice-président
20.30	7. Résolutions
20.45	8. Divers
21.00	9. Clôture du congrès

RÈGLEMENT

1. Cartes de vote

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Temps de parole

Développement de propositions	5 minutes
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Intervention

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire « Intervention » disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Propositions

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Motions d'ordre

Les motions d'ordre doivent être traitées immédiatement. Elles sont brièvement motivées par les personnes qui les présentent. Le vote a lieu immédiatement après la prise de position de la présidence.

6. Élections et votations

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

7. Résolutions

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un-e secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 4 : Nomination de la candidature au Conseil-exécutif du Jura bernois

Après avoir désigné le 28 juin nos candidat-e-s germanophones au Conseil-exécutif, Evi Allemann et Reto Müller, ce congrès portera sur la candidature pour le siège attribué au Jura bernois.

Pour ce siège, nous avons convenu pour la première fois avec les fédérations régionales du PS Grand Chasseral et des Vert-e-s Grand Chasseral d'une approche commune pour les propositions de candidature, dans le but de rassembler les forces de gauche autour d'une seule personne. Dans ce cadre, les deux partis régionaux ont chacun proposé leur candidat-e favorite. Le PS Grand Chasseral a pu mettre en avant une personnalité de grande envergure en la personne d'Hervé Gullotti.

Le 11 août 2025, le PS Grand Chasseral et les Vert-e-s Grand Chasseral ont décidé de soutenir la candidature d'Hervé Gullotti pour le siège du Jura. Nous nous réjouissons vivement de cette décision.

La nomination officielle aura lieu lors du congrès du PS du canton de Berne et de l'assemblée des Vert-e-s Berne, tous deux prévus le 27 août 2025.

Le comité directeur du PS du canton de Berne recommande Hervé Gullotti comme candidat pour le siège du Jura.

Proposition du comité directeur :

- Nomination d'Hervé Gullotti

Point 5 : Consignes de vote pour les votations du 30.11.2025

5.1 Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »

L'initiative service citoyen demande à ce que toutes les personnes de nationalité suisse accomplissent un service en faveur de la collectivité et de l'environnement.

Dans ses communications précédentes, le PS Suisse a clairement rejeté cette initiative, qui ne semble pourtant pas antipathique de prime abord. Cette initiative est problématique tant en matière de droits humains que d'un point de vue syndical. Le PS s'oppose à l'instauration d'un service obligatoire mal rémunéré pour tous les jeunes adultes qui les contraindrait à reporter leur formation ou leurs études, et les empêcherait de s'engager librement dans des activités bénévoles choisies. Le PS a tenté, dans le cadre des travaux parlementaires, de soumettre une contre-proposition visant à réduire le temps de travail hebdomadaire dans le but de dégager davantage de temps pour l'engagement citoyen, le développement personnel et le repos, sans affecter le niveau des salaires. Cette contre-proposition a toutefois été rejetée.

L'initiative sera examinée par le Conseil de parti du PS Suisse le 5 septembre. Le congrès décidera des consignes de vote lors du congrès du 25 octobre.

Proposition du comité directeur : Le comité directeur propose de voter non.

5.2 Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »

L'initiative populaire de la JS demande l'instauration d'un impôt sur les successions et les donations avec un taux d'imposition de 50 % sur la somme des successions et des donations qui dépassent 50 millions de francs. Le produit de cet impôt reviendra pour deux tiers à la Confédération et pour un tiers aux cantons et sera utilisé pour lutter contre la crise climatique de manière socialement juste et pour permettre la transformation de l'ensemble de l'économie nécessaire à cet objectif.

Proposition du comité directeur : Le comité directeur propose à l'unanimité de voter oui.

Point 6 : Départ du vice-président

Au terme de presque trois ans d'engagement en tant que vice-président du PS du canton de Berne, Michael «Grosi» Grossenbacher a décidé de quitter ses fonctions pour des raisons professionnelles. Lors de ce congrès, nous voulons prendre congé de lui comme il se doit.

Comme nous avons déjà élu trois nouveaux-nouvelles vice-président-e-s lors du congrès du 28 juin, la direction du parti est désormais au complet. Nous ne sommes donc pas à la recherche de nouvelles personnes pour ce poste.